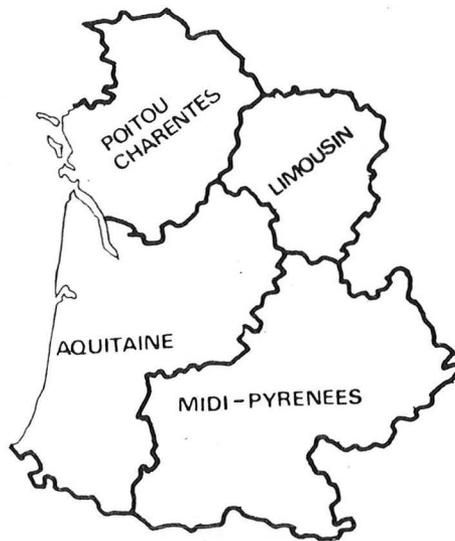


AQVITANIA

TOME 6
1988

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. BARRAUD (sous la direction de). — <i>Le site de "la France" : origines et évolution urbaine de Bordeaux antique.</i>	3
P. AUPERT. — <i>Les thermes de Sanxay (Vienne).</i>	61
J.-P. LOUSTAUD. — <i>Les thermes de la Place des Jacobins à Limoges.</i>	81
J. LAPART. — <i>Inscriptions et sculptures romaines récemment découvertes à Auch.</i>	125
R. SABLAYROLLES. — <i>La pompe romaine de Périgueux.</i>	141
F. BERTHAULT. — <i>Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au premier siècle de notre ère.</i>	157
J.-P. BOST, G. FABRE. — <i>L'inscription d'Hasparren.</i>	167

NOTES ET DOCUMENTS

B. CAUJET. — <i>La mine d'or antique des Fouilloux (Jumilhac, Dordogne) : les premiers résultats de la fouille.</i>	181
F. BERTHAULT, † B. WATIER. — <i>Les amphores romaines du musée de Libourne.</i>	191
C. COSTEDOAT. — <i>Les marbres pyrénéens de l'Antiquité ; éléments d'enquête pour de nouvelles recherches.</i>	197
J.-M. DESBORDES. — <i>Note sur des céramiques médiévales à Solignac (Haute-Vienne).</i>	205

Ce numéro a été publié avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université de Bordeaux III et de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes.

Adresser tout ce qui concerne la Revue (*secrétariat de la rédaction, édition, diffusion*) à la Fédération Aquitania, 6 bis cours de Gourgue, 33074 Bordeaux-cedex. Téléphone : 56 51 39 06 poste 302.

Prix et mode de paiement :

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fédération Aquitania.

Le Tome 1 (1983), le Tome 2 (1984), le Tome 3 (1985), le Tome 4 (1986), le Tome 5 (1987), le Supplément 1 (1986) et le Supplément 3 (1988) sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco. Tome 5 : 170 F Franco.

Tome 2 : 170 F Franco. Supplément 1 : *Actes du VIII^e colloque du les Ages du Fer*, 350 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 3 : *Les fouilles de "Ma Maison", Etudes sur Saintes antique*, 250 F Franco.

Tome 4 : 170 F Franco.

Couverture :
Maquette des Thermes de Limoges
Réalisation : Jean-Pierre LOUSTAUD
Photo : Jean MARQUAIRE

Jacques LAPART

INSCRIPTIONS ET SCULPTURES ROMAINES récemment découvertes à Auch (Gers)

Résumé : Les sculptures et inscriptions gallo-romaines étudiées proviennent d'une collection particulière constituée au XIXe siècle par un érudit local. Après sa mort, les blocs ont servi à construire un petit mur à l'arrière de la maison qu'il habitait. Redécouverts récemment, ils apportent de nombreux renseignements sur la ville romaine d'Auch. On a ajouté à la fin de l'article des fragments inédits d'inscriptions conservés dans les réserves du musée d'Auch ou dans des collections particulières ; ils témoignent de la richesse archéologique de cette petite région.

Abstract : The Gallo-roman sculptures and inscriptions described here come from a collection brought together by a local scholar in the XIXth century. After his death, the blocks were used to build a small wall behind his house. Recently rediscovered, they bring us valuable information about the Roman town of Auch. Fragments of inscriptions kept in the storeroom of the Auch museum or in private collections, and that have not been given official publication up to now, have been added to the list. They bear witness to the archaeological wealth of this small region.

Le lot de sculptures et d'inscriptions étudiées ici a été découvert dans une maison située au n° 8 de la rue d'Etgny. Il s'agit d'un petit hôtel particulier du XVIIIe siècle. La famille des propriétaires actuels l'a acquis en 1912¹. Il appartenait durant la première moitié du XIXe siècle à Victor Bérot de Cologne (1795-1853), antiquaire auscitain bien connu. Dans ses *Annales de la ville d'Auch*², M. Filhol

indique qu'il y avait à Auch *trois cabinets d'antiquités* : celui de M. Dayrens, très important, comprenait un grand nombre de monnaies d'or, d'argent et de bronze, des lampes, des vases, des autels votifs, de inscriptions...³. M. Filhol indique qu'une "*grande partie de ces antiquités a été découverte dans l'ancienne ville d'Auch, nommée Climberis, où ce savant va promener chaque jour pour*

Jacques LAPART, 44 bis rue d'Angerville, 32000 AUCH

Je tiens à remercier Monsieur P. LE ROUX professeur et Monsieur R. SABLA YROLLES, maître de conférence à l'Université de Toulouse-Le-Mirail qui ont bien voulu lire ce texte et me faire profiter de leurs remarques.

1. Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur et Madame Capéran pour leur excellent accueil et leur compréhension.

2. M. FILHOL, *Annales de la ville d'Auch*, Auch, J.A. Portes, imprimerie de la préfecture, 1835.

3. P. LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch de puis les Romains jusqu'en 1789*, Auch, 1851, t. 2, notamment p. 208 ; DUMEGE, *Les Antiquités de la ville d'Auch*, *Bull. Soc. Arch. du Gers*, IX, 1908, p. 101-118 et p. 181-200 voir p.114, 118...

augmenter sa collection”⁴. Il signale plus loin que M. Berot de Cologne, habitant rue Etigny, a un *cabinet d'antiquités* qui approche du premier⁵. Il rapporte notamment que le 1er octobre 1830, un jardinier découvrit dans la plaine, près de la maison Dupaty, un *aureus* de Néron⁶ acheté 35 francs par M. Bérot de Cologne. Dumège mentionne le torse d'une statue drappée de grande dimension conservée chez ce même collectionneur⁷.

Ces quelques *antiquaires* appartenant aux meilleurs familles d'Auch allaient régulièrement se promener sur l'emplacement de la ville antique alors occupé par des jardins⁸ et achetaient les différents objets découverts. En dehors de la collection de P. Sentetz (1782-1858) passée en partie au musée de la ville⁹, les autres ont disparu sans laisser de traces. Celle de M. Dayrens, acquise par le Grand Séminaire d'Auch¹⁰ a disparu au début du XXe siècle¹¹.

Les sculptures et inscriptions découvertes ces derniers mois, proviennent donc certainement de la collection Bérot de Cologne. Restées dans l'immeuble après sa mort¹², elles ont servi, à la fin du XIXe siècle (avant 1912) à la construction d'un mur bahut destiné à fermer la cour des calèches donnant à l'arrière de la maison et à isoler celle-ci de la rue E. Quinet. Ce mur très large, comporte un grand nombre de remplois. Il n'a été possible pour l'instant que d'explorer un quart du mur, côté intérieur, le reste étant actuellement couvert d'un enduit.

La provenance auscitaine de la plupart des fragments semble assurée. Elle est certaine pour l'inscription n° I.

Pour le reste, le fait qu'il s'agisse de fragments souvent très incomplets permet d'écarter l'hypothèse d'un transport lointain. Contrairement à d'autres découvertes de sculptures faites récemment à Auch, le mur de réemploi n'a aucun rapport avec le rempart de la ville de la fin de l'Antiquité ou du début du Moyen Age¹³.

Toutes ces sculptures et inscriptions provenant sûrement de la collection Bérot de Cologne n'ont été redécouvertes qu'à une époque très récente à l'exception de la tête barbue qui était visible à l'extérieur du mur côté rue. Elle en avait été retirée, il y a plusieurs décennies.

Pour compléter cette étude, il serait intéressant de faire déterminer par un spécialiste la nature exacte des matériaux utilisés : dans la grande majorité des cas, il nous a semblé qu'il s'agissait de marbres pyrénéens. Une détermination précise faite en laboratoire permettrait d'écarter définitivement l'hypothèse pour nous très peu probable de marbres rapportés au cours de voyages.

1. Inscription n° I (fig. 1)

Cette inscription a été découverte avant 1829 dans la ville d'Auch mais il est impossible de préciser l'emplacement exact. Elle est mentionnée pour la première fois dans un manuscrit rédigé vers cette date par Alexandre Dumège¹⁴ :

“Plusieurs fragments d'inscriptions, en caractères remarquables par leur hauteur et découverts à Auch,

4. M. Filhol, *Annales de la ville d'Auch...*, p. 99.

5. M. Filhol, *Annales de la ville d'Auch...*, p. 100 : il signale encore les cabinets de M. Laporte, pharmacien, demeurant place de la cathédrale et de P. SENTETZ bibliothécaire de la ville. A la fin du XIXe siècle, la mode des cabinets d'antiquités s'était conservée : le docteur Verdier avait aussi constitué une jolie collection de marbres antiques découverts en basse ville et que nous venons de retrouver chez des particuliers.

6. J. LAPART, Monnaies d'or romaines trouvées dans le département du Gers, *BSFN*, 37, 8, 1982, p. 232.

7. DUMEGE, *Les Antiquités de la ville d'Auch...*, p. 187.

8. Sur l'évolution de la topographie auscitaine cf. G. LOUBES, Auch, dans *Atlas historiques des villes de France*, CNRS, 1982 ; A. PERE, Le XIXe siècle dans *M. Bordes Histoire d'Auch et du pays d'Auch*, Roanne, 1980, p. 171-193.

9. D. DUPUY, P. Sentetz, *Courier du Gers*, 5-6 juin 1858 : “C'est à lui que la ville d'Auch doit l'organisation de sa bibliothèque et une grande quantité de matériaux pour un musée d'archéologie et d'histoire naturelle”.

10. J. DUFOUR, Monnaies romaines et pré-romaines découvertes à Auch, *Revue de Gascogne*, nelle série, t. XVIII, 1923, p. 193-207, voir p. 194 et p. 200 ; P. LAFFORGUE, *Histoire de la ville d'Auch...*, t. 2, p. 208, note I : “celle de M. Dayrens a été acquise par le Séminaire où elle est”.

11. Un catalogue précis et très bien fait semble-t-il en avait été dressé par l'abbé J.M. CAZAURAN ; cette collection comportait plusieurs milliers de monnaies. Ce catalogue a aujourd'hui disparu. Il a été utilisé par quelques chercheurs du XIXe siècle. Cf. E. TAILLEBOIS, Numismatique, variétés inédites, monnaies romaines, *Bull. Soc. de Borda*, 9, 1884, p. 128-130. D'autres collections de monnaies antiques existaient à Auch à la même époque, voir J.P. BOST et J. CLEMENS, Un médaillier gersois du milieu du XIXe siècle : la collection de monnaies antiques du comte Ducos de la Hitte, dans *Les monnaies antiques de la Novempopulanie*. Fédération Historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1986, p. 51-93.

12. A la mort de V. Bérot de Cologne, l'immeuble revient à Elisabeth de Sariat et marie-Charlotte Peylabère, deux soeurs nées Bérot de Cologne. Il passe ensuite à la fille puis au petit-fils de la seconde qui le vend en 1912 à la famille du propriétaire actuel.

13. Voir récemment J. LAPART, Portrait de marbre d'époque julio-claudienne découvert à Auch, *Pallas, revue d'études antiques, hors série 1986, Mélanges offerts à Monsieur Michel Labrousse*, p. 355-362.

14. Manuscrit conservé aux Archives départementales du Gers, en partie publié sauf les planches qui ont disparu depuis longtemps, voir ci-dessus note 3.

peuvent avoir appartenu à des monuments historiques ; mais comment l'affirmer ? Ces fragments sont trop frustes pour que l'on essaie de restituer ce qui leur manque. L'un des mieux conservés ne contient que ce qui suit :

[- - -] NISI V [- - -]
RE PVBLICO [- - -]
VNAGILLA [- - -]

Peut-être pourrait-on lire à la seconde ligne de ce fragment *funere* PVBLICO, mais alors ce marbre rentrerait en partie dans la classe des monuments funéraires, ne tenant à celle des objets historiques qu'en raison des honneurs funèbres et publics décernés par le corps des décurions ou par le Sénat. On en trouve des exemples assez nombreux”.

Ce petit texte est important puisqu'il permet d'établir la date approximative et le lieu de découverte de l'inscription.

Au cours du XIXe siècle, trois auteurs mentionnent cette inscription sans l'avoir vue et en la considérant comme perdue. En 1883, A. Lavergne écrit ¹⁵ : “M. du Mège (Manuscrit sur les antiquités de la ville d'Auch, p.37, archives départementales du Gers) nous donne une troisième inscription militaire ainsi conçue :

[- - -] ONIS IV [- - -]
[- - -] RE PVBLIC [- - -]
[- - -] VNAG LA [- - -]

(*Diis Manibus...*) (*centurio*) *nis* *l(egionis)* *V...* (*funere*) *publico...* *Unagilla* (*uxor* ou *filia* *erexit hoc monumentum.*). Le C retourné s'emploie souvent en épigraphie pour désigner les centurions”.

En 1885, J.-F. Bladé propose de lire :
Dis Manibus N...l(centurio)nis IV (legionis fune)lre publicoUnagilla (uxor vel filia).

“Una a élevé ce monument à ... centurion de la quatrième légion aux dépens du trésor public” ¹⁶.

O. Hirschfeld la classe dans les *falsae* ¹⁷.

On ne sait si cette inscription était constituée d'un seul fragment au moment de la découverte. En 1987, elle a été retrouvée cassée en deux parties remployées à des endroits différents du mur. Il ne semble pas possible de déterminer si les cassures sont antérieures à la découverte du début du XIXe siècle ou si elles sont dues au remploi comme pierre



Fig. 1. — Auch (Gers) inscription n°1 (photo J.Lapart)

à bâtir. L'inscription se présente aujourd'hui sous la forme de deux fragments qui recollent parfaitement :

dimensions : longueur totale : 33,5 cm
largeur : 29 cm
épaisseur : 4,3 cm
plaque de marbre blanc à grains très fins

[- - -] NISI V [- - -]
[- - -] RE PVBLICO [- - -]
[- - -] VNAGILLA [- - -]

Première ligne :

N : base d'une haste puis intersection d'un jambage oblique et d'une autre haste, le tout pouvant correspondre à un N.

I : base inférieure d'une haste.

S : tiers inférieur de la courbe d'un S terminé par une barette oblique.

I : base inférieure d'une haste, — d'espace libre dans lequel on remarque le bas d'une virgule qui doit correspondre à un point.

V : partie inférieure de l'inscription de deux jambages obliques pouvant correspondre à un V.

Deuxième ligne :

R : fin de la courbe d'une lettre qui paraît correspondre à un R.

E : on voit bien le bas de la haste, les deux barres inférieures et l'extrémité de la barre supérieure.

La lecture des autres lettres est aisée.

15. A. LAVERGNE, *Les musées d'Auch, Revue de Gascogne*, t. 23, 1883, p. 267-269, voir p. 268 note I.

16. J.-F. BLADÉ, *Epigraphie antique de Gascogne*, Bordeaux, 1885, p. 43, n° 47.

17. *CIL XIII falsae VI, Ausci* : n°42 : on peut penser que cet auteur la considère comme fausse du fait que, en dehors de Dumège, personne n'avait vu cette inscription au cours du XIXe siècle.

Troisième ligne :

F : lettre pour laquelle on distingue nettement la barre horizontale supérieure qui vient au-dessus du V voisin et l'extrémité de la barre horizontale inférieure.

La lecture des autres lettres se fait sans difficulté.

Toutes les lettres sont écrites d'une façon très soignée, les pleins et les déliés sont parfaitement réalisés. Le ciseau a tracé chaque lettre très régulièrement. La plaque est très bien polie sur ses deux faces même si on peut encore distinguer quelques traces d'outils.

Hauteur des lettres :

ligne n° 2 : P : 8 cm ; V : 8,2 cm ; B : 7,7 cm ; L : 7,8/7,9 cm ; I : 6,8 cm ; C : 8,2 cm ; O : 5,2 cm

ligne n° 3 : V : 8,2 cm ; N : 8,1/8,2 cm ; A : 8,1/8,2 cm ; G : 8,1 cm ; I : 6,2 cm

premier L : 8,1 cm ; deuxième L : 6,7 cm ; A : 8,2 cm.

On note de très discrètes marques de guidage à la troisième ligne du texte. Il est difficile de vérifier la lecture de la première ligne car le texte découvert l'an passé est moins complet ; néanmoins la lecture ONIS IV ne semble pas possible, car on peut constater sur la photographie que les quatre lettres NISI sont nettement séparées par un espace et par un point de la lettre suivante V¹⁸. On pourrait seulement proposer, en considérant que le signe vu par les chercheurs du XIXe siècle était la moitié d'une lettre O, de restituer les cinq dernières lettres ONISI d'un mot inidentifiable pour l'instant. En fonction de ces différents problèmes, il ne nous paraît pas possible de proposer une restitution complète de la ligne.

Pour la deuxième ligne, le R qui était lu sans difficulté semble-t-il au XIXe siècle, n'est plus visible qu'à la fin de la courbe de la base du R.

A la troisième lettre, les restes du F avaient échappé à A. Dumège ; c'est pourtant la seule lettre possible en fonction des tracés encore visibles. Après ces remarques, on peut essayer de restituer le texte :

[—] NISI V [—] / [— fune] RE PVBLICO [—]
/ [—] F(ilia) VNAGILLA [—]

ou

[—] NISI V [—] / [— fune] RE PVBLICO
H(onoratus ou o—) / [—] F(ilia) VNAGILLA [—]

Unagilla est sans doute un diminutif féminin formé à partir de Unagus, nom masculin attesté à Bordeaux²⁰.

Ce texte pourrait correspondre à une inscription funéraire. Les frais des funérailles auraient été payés par le trésor public de la ville, mais on ne peut déterminer précisément le rôle tenu par Unagilla : défunte ? organisatrice de la cérémonie ?

Les funérailles publiques organisées après un décret du conseil des décurions de la cité sur proposition de l'un d'entre eux, étaient accordées à ceux qui avaient bien mérité de la cité ou à l'un de leurs proches parents pour atténuer leur douleur. Des magistrats municipaux étaient chargés de veiller à la bonne exécution du décret. Ce privilège pouvait être accordé à des femmes, à des jeunes gens et même à des enfants. Le conseil des décurions pouvait allouer une somme fixe pour contribuer aux frais et à l'éclat des funérailles ou couvrir la totalité des dépenses occasionnées par celles-ci. Certaines familles riches pouvaient accepter l'honneur des funérailles publiques et renoncer à l'allocation pour éviter cette charge à la cité²¹.

On peut penser que le bénéficiaire de cet honneur s'était distingué par un geste d'évergétisme remarquable²².

Il serait tentant d'attribuer une date très ancienne à cette inscription du fait de la qualité de la gravure mais on sait que les critères esthétiques ne suffisent pas pour dater un texte²³. On pourrait néanmoins proposer la fin du Ier siècle ou la première moitié du IIe siècle, car on a pu constater ailleurs que la mode des inclusions et des ligatures correspondait à cette époque²⁴.

18. L'abréviation peut avoir plusieurs significations autres que celles que propose A. Lavergne : cela peut désigner une femme qui a affranchi un esclave et cela peut-être aussi l'abréviation de *centesima*... cf. R. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, 4e édition, Paris, 1914, p. 84, p. 473.

19. H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, III, 2, p. 944.

20. *CIL* XIII, 570 : UNAGUS (IUS), M, Bordeaux ; nom que l'on retrouve peut-être dans *CIL* XIII, 861 ; sur les diminutifs cf. H. THYLANDER, *Etude sur l'épigraphie latine*, Lund, 1952, p. 112.

21. Ch. DARENBERG et Edm. SAGLIO *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1986 t. 2, 2^e partie, p. 1408 : *funus publicum municipale* ; E. DE RUGGIERO, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, Rome, 1904, III, 2, p. 350-352. Pour une découverte récente cf. *A.E.*, 1978, n° 100 : Pontecorvo (Italie) : décret municipal relatif au *funus publicum* d'une certaine Fadia, fille de Fadius Crispus. La proposition émane de deux *quiennales*. Après l'éloge de M. Fadius Crispus, père de la défunte, puis des deux fils Lucius et Caius, le décret stipule que Fadia aura sa sépulture dans un lieu public et qu'en outre elle sera honorée d'une statue.

22. Pour la cité d'Auch, on peut citer C. ANTISTIVS THREPTVS qui offre, au cours du Ier siècle après J.-C., des sièges pour un monument public (thermes ? ; local des *sevirii augustales* ?). Voir M. LABROUSSE, Inscription romaine découverte à l'hôpital d'Auch, *Bull. Soc. Arch. du Gers*, LV, 1954, p. 347-365 ; *ILTG*, 135.

23. Sur ce problème voir, par exemple, F. ARIAS VILAS, P. LE ROUX, A. TRANOY, *Inscriptions romaines de Lugo*, Paris, 1979, p. 121.

24. J. ALARCAO et R. ETIENNE (sous la dir. de), *Fouilles de Conimbriga*, II, *Epigraphie et Sculpture*, Paris, 1976, p. 215-216.

2. Inscription n° 2 (fig. 2)

Marbre gris blanc sans doute pyrénéen

Le dos de la plaque est simplement dégagé de la masse : il apparaît grossièrement piqueté.

Dimensions totales actuelles : plus grande longueur : 325 mm ; plus grande largeur : 215 mm

Le texte est écrit sans lignes de guidage avec une gravure en biseau. Dimensions des lettres :

ligne 1 : A et I : 60 mm ; V : 56/57 mm ; T : 66/67 ; O et H : 58 mm

ligne 2 : V : 30 mm ; les autres lettres sont incomplètes.

Description du texte :

ligne 1 :

sigle o qui doit s'interpréter comme *Obit* ou *Obitus*²⁵ et que l'on trouve fréquemment, notamment dans la région, sur les inscriptions pyrénéennes²⁶.

Les lettres suivantes AVITO H se lisent sans difficulté.

Après le H, on distingue quelques traces d'un jambage oblique ainsi que le haut d'une lettre qui pourrait être un A.

ligne 2 :

V : les jambages obliques sont terminés par des barettes horizontales ; le trait qui les surmonte n'est ni très étroit ni très horizontal.

Le nom SILEX se lit aisément.

Après le X, on distingue quelques traces difficiles à interpréter : comme nous l'a aimablement suggéré P. Le Roux, elles pourraient correspondre à une lettre érasée. Il pourrait donc s'agir d'une erreur du lapicide (répétition du X).

Pour la lettre suivante, on reconnaît l'intersection de deux jambages obliques ainsi qu'un petit fragment d'une barre horizontale, le tout pouvant correspondre à un A.

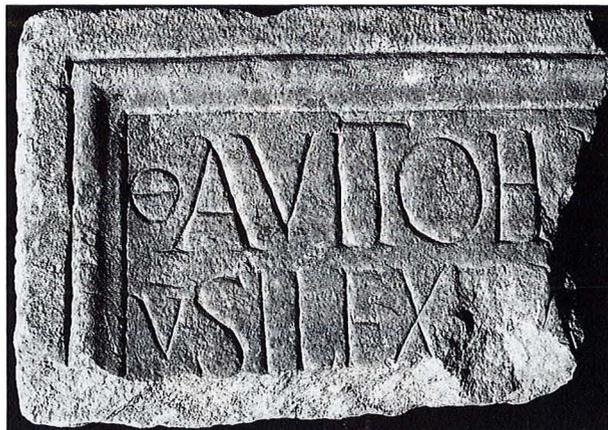


Fig. 2. — Auch (Gers) inscription n°2 (photo J.Lapart)

Le texte paraît, d'après la partie conservée, assez bien inscrit dans le champ épigraphique, mais il est vrai que les difficultés, dues au manque de place et/ou à l'imprévision du lapicide, ne s'observent le plus souvent qu'en fin de ligne. Les irrégularités de certaines lettres peuvent être dues à la dureté du marbre et au manque d'habileté ou d'expérience du lapicide.

On peut donc proposer la restitution suivante :

(Obito) Avito Ha (... filio) / (Viva) Silex A (viti ? filia ou uxor)

A feu fils de Ha..., Silex femme (ou fille) de Avitus (?) de son vivant a fait faire cette inscription.

Avitus est un surnom romain de forme que l'on rencontre sur des inscriptions d'Arlon (Belgique)²⁷, de Béziers²⁸, de Nice²⁹, de Cabasse en Provence³⁰, de Conimbriga³¹ où il est plusieurs fois présent. Ce surnom a connu un succès particulier dans les régions celtiques³².

Les noms aquitains commençant par H sont nombreux³³.

25. R. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, p. 292.

26. J. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1893, p. 138, n° 74, p. 198, n° 128, p. 220, n° 150, p. 224, n° 156... A quelques kilomètres d'Auch voir l'inscription de Lasséran (Gers), *ILTG*, 136.

27. A. DEMAN et M. Th. RAEPSAET-CHARLIER, *Les inscriptions latines de Belgique*, Université libre de Bruxelles, sources et instruments, VII, 1985, p. 140, n° 193 : inscription funéraire trouvée à Arlon en 1936 : pour le défunt Pexius Avitus, Resta son épouse a élevé ce monument ainisi que pour elle-même, de son vivant. Les auteurs de l'ouvrage font d'Avitus un "nom romano-méditerranéen ou d'origine indéfinie".

28. TULLIA AVITA, *CIL* XII 4229.

29. G. LAGUERRE, *Inscriptions antiques de Nice-Cimiez*, Paris, 1975, p. 103-104, n° 65.

30. J. GASCOU et M. JANON, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, XLIVe Suppl. à *Gallia* Paris, 1985, n° 165 ; voir aussi F? ARIS VILAS, P. LE ROUX, A. TRANOY, *Inscriptions romaines de la province de Lugo*, Paris, 1979, p. 93, n° 73.

31. J. ALARCAO et R. ETIENNE (sous la dir. de), *Fouilles de Conimbriga*, Paris, 1976, II, *Epigraphie et Sculpture*, n° 2, 36, 42, 44, 45 et 15, 32.

32. I. KAJANTO, *The latin cognomina*, Helsinki, 1965, p. 18 et suiv.

33. Voir par exemple L. MICHELENA, *De onomastica aquitana*, *Pirineos*, X, 1954, p. 409-455 ; voir P. 417 : HANABVS, HANARRO, HARSII... et aussi HANNO, *CIL* II 1594, III 1607.

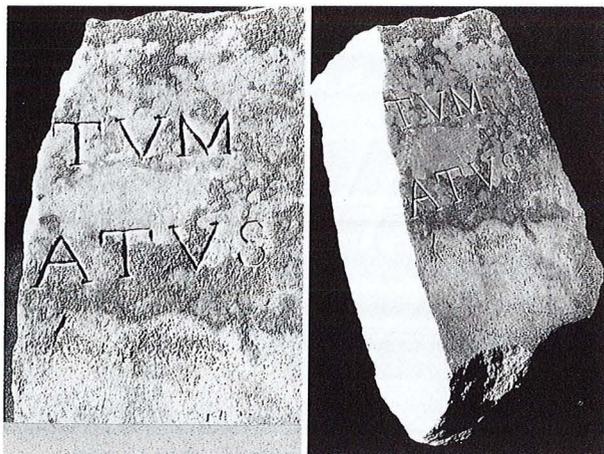


Fig. 3. — Auch (Gers)
inscription n°3 : détail
(photo E.Cabannes)

Fig. 4. — Auch (Gers)
inscription n°3 : vue générale
(photo E.Cabannes)

Quant à Silex, on le retrouve sur plusieurs inscriptions du Comminges³⁴. Une épitaphe trouvée à Saint-Bertrand montre qu'il correspond à un nom féminin³⁵. Il pourrait donc s'agir de l'épouse ou de la fille du défunt qui aurait fait faire l'inscription après le décès. Cette inscription que l'on doit pouvoir dater du II^e siècle après J.-C., mentionne des pérégrins portant des noms uniques avec mention de la filiation. Si le défunt porte un nom assez répandu, celui du dédicant témoigne du maintien de l'onomastique indigène³⁶.

3. Inscription n° 3 (fig. 3 et 4)

Gros bloc de marbre gris blanc.

Largeur actuelle : 145/150 mm en haut et 205/210 mm en bas.

Hauteur actuelle : 276 mm à droite et 315 mm à gauche.

Épaisseur : 90 mm

Il s'agit de la fin d'une inscription disposée sur deux lignes, sans pleins, ni déliés, ni lignes de guidage.

Il n'y a pas de difficulté de lecture.

[- -] TVM

[- -] ATVS

Pour la première ligne, il serait tentant de restituer des mots comme *ornamentum* ou *monumentum*. Néanmoins le trop petit nombre de renseignements donnés par cette pierre ne permet aucun essai sérieux de restitution.

4. Inscription n° 4 (fig. 5)

Brique incomplète en pâte orange ; dimensions : 20 x 14,2 x 4,5 cm. Il s'agit de l'angle inférieur gauche d'un objet trop épais pour être une *tegula* et qui doit correspondre à une brique de construction (brique d'hypocauste ?, *suspensura* ?)³⁷.

Cette brique porte un texte après cuisson. On distingue trois lignes :

P.A [—]		P.A [—]
E TEM [—]	ou	ET AM (ou AN) [—]
OPV [—]		OPV [—]

Toutes les lettres se rapprochent de l'écriture cursive³⁸. La première ligne correspond peut-être à un anthroponyme (*tria nomina* ?). La deuxième ligne pose de nombreuses difficultés : on pourrait peut-être restituer E(x) TEM (— officina) qui comporterait le nom du propriétaire de la briqueterie. On pourrait considérer aussi que la deuxième lettre correspond seulement à un T (et non plus T et E liés). La suite peut aussi être lue AM ou AN, mais dans les deux cas, la deuxième ligne ne peut être expliquée. Quant à la troisième ligne elle mentionne la nature du travail comme l'indique le mot *opus*³⁹.

34. *CIL* XIII, 173 (près de Saint-Gaudens), 329 (près de Cathervielle), 381 (en vallée d'Aure).

35. *CIL* XIII, 268 ; J. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1893, p. 176, n° 93.

36. A ce sujet voir la remarque intéressante de A. TRANOY, *La Galice romaine. Recherches sur le Nord-Ouest de la péninsule ibérique dans l'Antiquité*, Paris, 1981, p. 367 : "Ne serait-ce pas alors un indice, transmis par l'onomastique, du rôle des femmes dans le maintien des noms indigènes ?". Voir aussi M. LABROUSSE, *La Gascogne avant la Gascogne dans M. Bordes, Histoire de la Gascogne*, Roanne, 1917, p. 43 : "La part de l'onomastique indigène semble moindre que dans l'ensemble du Comminges : elle n'atteint à Auch que 30% contre 70% de noms latins".

37. Pour des épaisseurs analogues, G. FOUET, *La villa gallo-romaine de Montmaurin* XXe Suppl. à *Gallia*, Paris, 1969, p. 139-140 : pilette d'hypocauste : 4,5 cm d'épaisseur ; *suspensurae* : 5 cm d'ép. ... ; M. LABROUSSE, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, 1968, p. 260 : briques du rempart , épaisses de 0,04 P. CADENAT, *Nouvelles recherches dans la nécropole gallo-romaine d'Ussubium (dite aussi de Saint Martin) commune du Mas d'Agenais*, Agen, 1982, p. 161 ; R. MONTURET et H. RIVIERE, *Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac*, Paris-Bordeaux, 1986, p. 245-251 : épaisseur analogue pour les briques claveaux...

38. Cursive rare dans la région selon C. RICO, *Estampilles sur briques et tuiles romaines dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn*, mémoire de Maîtrise sous la dir. du prof. Cl. Domergue, Université de Toulouse-Le-Mirail, oct. 1986, p. 26.

Je remercie C. Rico pour les précieux renseignements qu'il a bien voulu me communiquer. On peut citer néanmoins les nombreux graffites de Conimbriga, *Fouilles de Conimbriga II*, p. 157, n° 358 et suiv.

39. H. TAPIO, *Organization of roman brick production in the first and second centuries A.D., an interpretation of Roman bricks stamps*, Helsinki, 1975, p. 46.

On n'inscrivait qu'assez rarement les briques⁴⁰. Cela arrivait lorsqu'on souhaitait marquer, enregistrer un total ou indiquer le nom du fabricant⁴¹. Pour Auch et sa région, on ne connaissait jusqu'à présent que les marques incomplètes sur *tegulae*. .H.R d'Auch ou les poinçons C.H.R. du site d'Aubiet-Toulette ou C.I.C de Preignan⁴².

5. Fragment d'autel n° 1 (fig. 6 et 7)⁴³.

Dimensions : hauteur conservée : 27,5 cm ; largeur de la base : 28,8 cm. Moitié d'autel : on ne possède plus que la partie inférieure du dé et le socle, taillés dans un très beau marbre blanc. L'absence du couronnement empêche de classer précisément cet autel⁴⁴. La face antérieure est parfaitement lisse et on ne distingue aucune trace d'inscription. Elle repose sur une belle base moulurée et une plinthe droite assez haute. La partie arrière n'est pas polie et présente un simple chanfrein. Sur le côté droit, on peut voir la moitié inférieure d'un *praefericulum*.

6. Fragment d'autel n° 2 (fig. 8)

Dimensions : plus grande longueur : 25 cm ; épaisseur conservée : 17,5 cm. Bloc de marbre blanc qui présente un côté orné d'un beau *praefericulum* et dont le dos est simplement épannelé⁴⁵.

7. Fragment de chapiteau n° 1 (fig. 9)

Marbre gris-blanc ; hauteur : 21,5 cm.

Ce chapiteau, partagé en deux dans le sens de la hauteur est d'ordre corinthien à deux rangées de feuilles travaillées au trépan. Les dés, les volutes d'angle et l'abaque ont disparu ou sont mutilés. Il devait comporter huit feuilles

40. G. BRODRIBB, Markings on tile and brick dans *Roman brick and tile*, BAR International Series 68, 1979, p. 211-220, voir p. 216 qui signale aussi la rareté des inscriptions sur *tegulae*.

41. R. TOMLIN, Graffiti on roman bricks and tiles found in Britain dans *Roman brick and tile*, Bar Intern. series 68, 1979, p. 233.

42. J. LAPART, *Les cités d'Auch et d'Eauze de la conquête romaine à l'indépendance vasconne (56 avant J.-C., Ville s. ap. J.-C.)*, enquête archéologique et toponymique, thèse de 3e cycle, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1985, t.I, p. 218.

43. Je remercie vivement J.-L. Paillet, architecte à l'institut d'Architecture antique d'Aix, d'avoir bien voulu réaliser le beau dessin de cet autel.

44. J.-N. BONNEVILLE, Le support monumental des inscriptions, terminologie et analyse. Colloque *Epigraphique hispanique, problèmes de méthode et d'édition*, Paris, de Boccard, 1984, p. 117-153, voir p. 134. D'après sa base, cet autel se rapprocherait du type III de la classification établie récemment par F. ARIAS VILAS, P. LÉ ROUX, A. TRANOY, *Inscriptions romaines de la province de Lugo*, p. 114 : "type III : c'est le plus proche du type classique".

45. Exemplaires voisins dans ESPERANDIEU, *Recueil général des bas reliefs de la Gaule romaine*, Paris, 1908, II, Aquitaine, autels pyrénéens n° 844, n° 847...



Fig. 5. — Auch (Gers)
inscription n°4 sur brique
(photo J.Lapart)

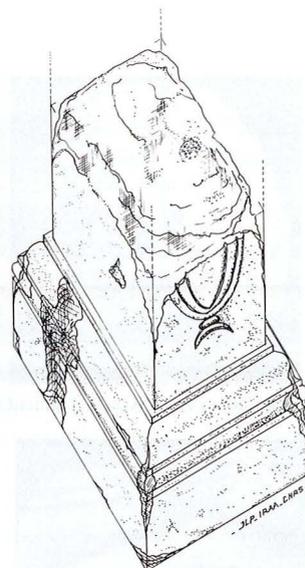


Fig. 6. — Auch (Gers)
fragment d'autel n°1
(dessin : J.-L. Paillet)

Fig. 7. — Auch (Gers)
fragment d'autel n°1
vue latérale
(photo E.Cabannes)



Fig. 8. — Auch (Gers)
fragment d'autel n°2
(photo J.Lapart)

Fig. 9. — Auch (Gers)
fragment de chapiteau n°1
(photo E.Cabannes)



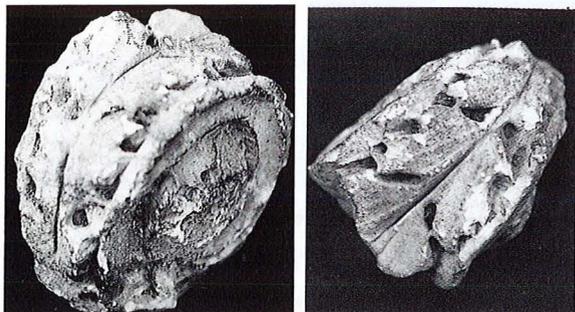


Fig. 10. — Auch (Gers) fragment de chapiteau n°2 (photo J.Lapart)

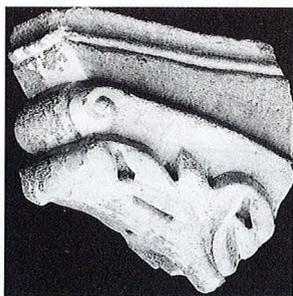
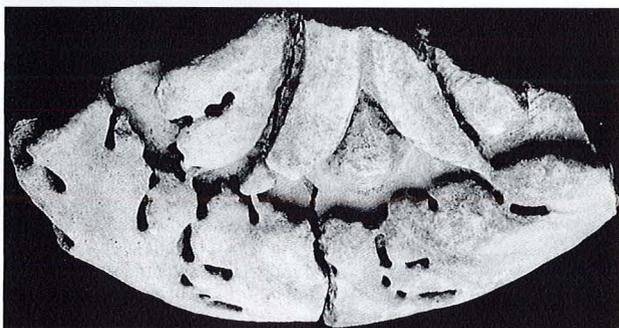


Fig. 11. — Auch (Gers) fragment de chapiteau n°3 (photo E.Cabannes)

Fig. 12. — Auch (Gers) fragment de frise n°1 (photo E.Cabannes)



d'acanthé au premier niveau et quatre soutenant les cornes d'abaque au deuxième. Les feuilles, profondément travaillées au trépan sont partagées en folioles : celles du bas s'inclinent vers l'extérieur et se rapprochent de la feuille voisine pour former un nouvel élément. A l'étage supérieur,

l'espace entre les feuilles est garni par un fleuron de trois lancettes surmonté d'un filet. On peut rapprocher ce chapiteau d'exemplaires voisins découverts à Laffite-Vigordane (Haute-Garonne), Saint-Bertrand-de-Comminges⁴⁶, La Daurade à Toulouse⁴⁷, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) et Moissac (Tarn-et-Garonne)⁴⁸...

Ce type de chapiteau appartient à l'Antiquité tardive (IVe-VIe siècles après J.-C.) et devait orner une église ou un édifice privé de la ville basse⁴⁹.

8. Fragment de chapiteau n°2 (fig.10)

Calcaire blanc très fin ; largeur :

Volute d'un chapiteau composite ornée d'une feuille très découpée qui pourrait ressembler à une feuille de chêne.

9. Fragment de chapiteau n°3 (fig.11)

Marbre très blanc ; dimensions : longueur conservée : 17 cm.

Abaque, volute et retombée de feuilles d'acanthé. On peut faire le rapprochement avec les grands chapiteaux à plusieurs rangs de feuilles de l'antiquité tardive, type I de M. Larrieu, si nombreux dans la région⁵⁰.

10. Fragment de frise n°1 (fig.12)

Marbre gris blanc ; dimensions : diamètre 43,5/44 cm ; épaisseur : 5,2 cm.

Cet élément circulaire dont le dos est lisse possède une bordure extérieure constituée d'un rinceau de feuilles de chêne profondément travaillées au trépan. Le centre présente un fleuron encadré par des feuilles de chêne. L'ensemble complet en comportait peut-être quatre opposés deux à deux par leur base. Cet élément décoratif était certainement plaqué contre le mur d'un monument (monument funéraire ?)

46. M. DURLIAT, C. DEROO, M. SCELLES, *Recueil général des monuments sculptés en France (IVe-Xe siècles)*, t. IV, Haute-Garonne, Paris, 1987, n°75, p. 63 et pl. XXXIII Saint-Bertrand ; J. BOUBE, Chapiteaux de l'Antiquité tardive et du Moyen-Age dans le Comminges et le Toulousain, *Mélanges offerts au professeur Michel LABROUSSE*, Pallas, hors série 1986, p. 414-456 voir p. 416 n°2 et fig. 4.

47. M. DURLIAT et coll., *Recueil général des monuments sculptés* ..., n° 126, p. 94.

48. J. LAPART, Chapiteaux de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Age dans la moyenne vallée de la Garonne (Départements du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne), *Bulletin Archéologique du CTHS*, Paris, à paraître, 1989, chapiteaux n°38 et 50.

49. De belles villas de l'Antiquité tardive ont été repérées dans la basse ville. Cf. C. BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, Xe suppl. à *Gallia*, IV, Aquitaine, 2, n° 352, 357, 358 ... Le chapiteau peut aussi provenir d'une église de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen-Age ; voir J. LAPART, *Les cités d'Auch et d'Eauze* ..., t. I, p. 325-327 : par exemple l'église Saint-Martin construite au bord du Gers au VIe siècle et mentionnée par Venance Fortunat.

50. M. LARRIEU, Chapiteaux de marbre antérieurs à l'époque romane dans le Gers, *Cahiers Archéologiques*, XIV, 1964, p. 109-157, type I. A et I. B ; M. LARRIEU-DULER, Nouvelles découvertes de chapiteaux en marbre antérieurs à l'époque romane dans le Gers, *Monuments et Mémoires ... Piot*, 58, 1973, p. 75-90 ; autres exemplaires découverts à Auch ou dans les environs dans J. LAPART, Chapiteaux de marbre antérieurs à l'époque romane dans le Gers, *Archéologie du Midi médiéval*, 3, 1985, p. 3-12, chapiteaux n°1.

11. Fragment de frise n°2 (fig.13)

Marbre gris ; dimensions : 12,5 x 15 cm.

Fragment dont le dos est poli et qui est constitué d'un bandeau lisse et d'un début de décor (fleuron resserré ?)

12. Tête barbue (fig. 14, 15, 16)

Hauteur actuelle : 0,31 m⁵¹ ; marbre blanc à grains fins.

Cette tête est le seul objet à ne pas avoir été découvert au même endroit que les autres fragments durant ces dernières années. Elle était remployée sur l'autre face du mur, côté rue et était bien visible des passants. Elle est abîmée car elle servait de cible pour les jeux des enfants du quartier. Elle a été extraite voici plusieurs décennies⁵².

Le visage ovale est encadré par la chevelure et une barbe abondante. Le front droit, assez dégagé, est barré d'une fine ride. Les yeux en forme d'amande, bien dessinés, ne sont pas pupillés. Une légère ride en souligne le contour. Le nez et la bouche détruits depuis longtemps, ont été maladroitement restaurés⁵³. Les arcades sourcillières sont nettement marquées. Les pommettes sont saillantes. Les oreilles sont mal dégagées du reste du crâne mais on doit noter que la chevelure masque leur partie arrière. La chevelure très fournie se présente sous la forme d'un bandeau de deux rangs de mèches striées, juxtaposées régulièrement autour du visage les unes à côté des autres. Les mèches de la rangée supérieure sont ramenées vers le

Fig. 13. — Auch (Gers)
fragment de frise n°2
(photo J.Lapart)



bas alors que celles de devant paraissent relevées. On doit remarquer l'emploi du trépan utilisé pour séparer les mèches de la frange et pour creuser les boucles de la barbe qui recouvrent le bas du visage et le cou.

Taillée dans un marbre pyrénéen⁵⁴, cette tête correspond à une divinité barbue. On peut penser à Jupiter dont on connaît de nombreuses représentations en Aquitaine⁵⁵. Parmi les découvertes récentes, les parallèles qui semblent les plus proches sont ceux de Saint-Puy (Gers)⁵⁶ et de Caillavet près de Lectoure (Gers)⁵⁷ taillés dans un matériau différent (calcaire local) et avec une stylisation plus grande.

On sait que le culte de Jupiter a été très populaire en Aquitaine⁵⁸. Des inscriptions trouvées à Eauze (Gers)⁵⁹ et à Sariae-Magnoac (Hautes-Pyrénées), en cité d'Auch⁶⁰, en témoignent encore. Le musée d'Auch conserve une statuette inédite de ce dieu, trouvée rue Augusta en 1847⁶¹. Il faut rappeler aussi la découverte en basse ville, près du Garros, durant la première moitié du XIXe siècle, d'un beau Jupiter barbu, assis, le torse nu, un manteau posé sur le bras

51. L'aspect de la cassure au niveau du cou permet de penser que cette tête pourrait appartenir à un ensemble plus important.

52. Elle a été vue avant 1969 par Fr. Braemer conduit sur les lieux par H. Polge alors directeur des Archives Départementales du Gers qui avait déjà constaté qu'elle appartenait à l'ancienne collection Béröt de Cologne dont on ne connaissait alors que ce seul élément. F. BRAEMER, *Le marbre des Pyrénées dans la sculpture antique*, thèse dactylographiée, Paris, 1969, p. 182, qui indique que cette tête aurait été trouvée au Garros ; s'il est à peu près certain que cette tête vient bien de la ville basse, nous pensons qu'il convient d'être plus prudent et qu'on ne peut donner aucune localisation précise.

53. Ces éléments n'étaient pas restaurés en 1968/69. Nous remercions tout particulièrement Monsieur F. Braemer pour son extrême obligeance et les renseignements qu'il a bien voulu nous donner.

54. Marbre identifié par Monsieur Braemer lors de son passage.

55. E. ESPERANDIEU, *Recueil*, Jupiter ou Hercule à Poitiers n°1414, Jupiter barbu de Bourges n°1552, Jupiter Sérapis de Martres Tolosanes n°891 etc...

56. J. LAPART, Quelques découvertes archéologiques récentes dans le Gers, *Bull. Soc. Arch. du Gers*, LXXXIII, 1982, p. 127-143.

57. M. LARRIEU-DULER, *Le musée de Lectoure*, Paris, 1980, p. 9 ; F. BRAEMER, *Le marbre des Pyrénées ...*, p. 192 et pl. XLV n° I.

58. R. ETIENNE, Epanouissement de la romanisation dans Ch. Higounet, *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971, p. 88-89 ; R. ETIENNE, l'Aquitaine gallo-romaine, *Histoire de l'Aquitaine-Documents*, Toulouse, 1973, p. 52-77 ; M. LABROUSSE, La Gascogne avant la Gascogne, dans M. Bordès, *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Roanne, 1978, p. 45 : "Ce fut ce Jupiter très bon et très grand, qui de tous les dieux importés, a connu la meilleure fortune". G. FABRE, Lectures nouvelles de quelques inscriptions latines des Pyrénées centrales, *Revue de Comminges*, XCIV, 1981, p. 377-388, voir p. 386.

59. *CIL* XIII 541 ; on peut ajouter qu'une main en calcaire coquillier local, conservée au dépôt-musée de Montréal-du-Gers mais provenant d'Eauze, semble destinée à tenir le foudre ou le sceptre, attributs traditionnels de Jupiter.

60. G. FABRE et J.-M. LASSURE, Les autels romains de Sariae-Magnoac, *Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 1978, p. 48-60 ; on pourrait ajouter encore dans la région la statue très abîmée d'un Jupiter trouvée à Lectoure : voir F. BRAEMER, *Le marbre des Pyrénées dans la sculpture antique...*, p. 193.

61. Statuette conservée dans une vitrine du musée.

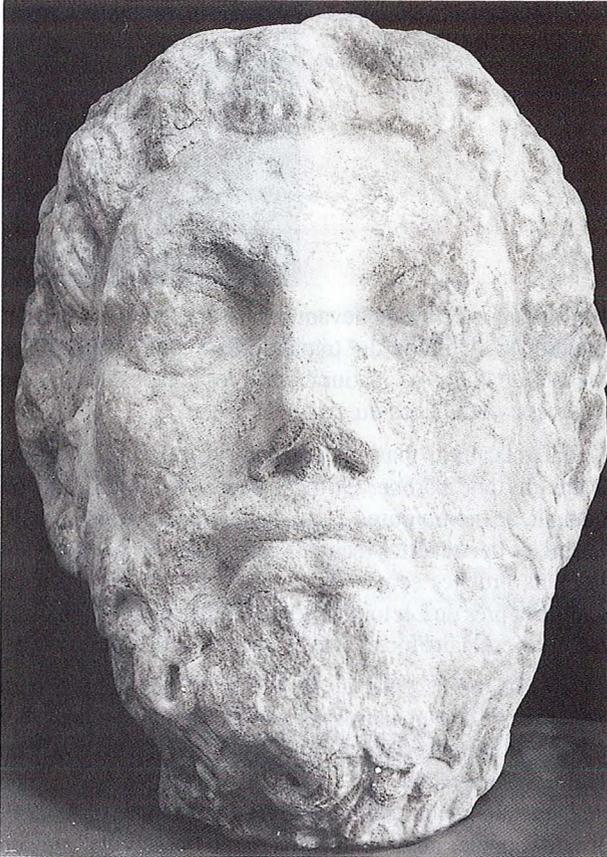


Fig. 14. — Auch (Gers) tête barbe vue de face (photo E.Cabannes)

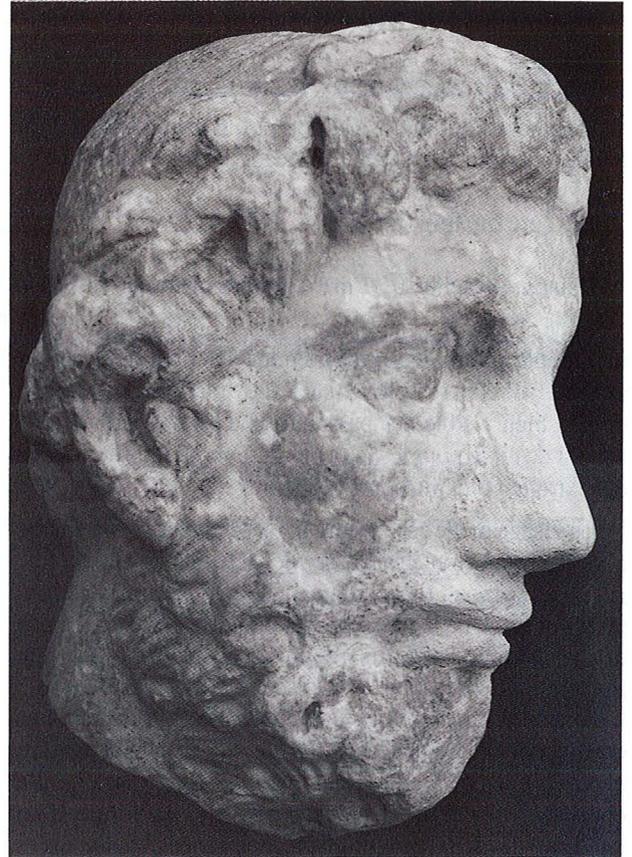


Fig. 15. — Auch (Gers) tête barbe vue de dos (photo E.Cabannes)

gauche, tenant le foudre de la main gauche. La main droite manque : un crampon de fer, trace d'une réparation antique, est bien visible dans le poignet ⁶². Dans la région, on peut constater aussi que la représentation de ce dieu pouvait recevoir des traitements très différents comme à Mézin (Lot-et-Garonne) ⁶³ et surtout à Escornebœuf (Gers) ⁶⁴.

Malgré ses nombreuses épaufrures et une restauration malheureuse, cette tête a encore belle allure. Comme l'a bien montré Fr. Braemer, oreilles mal dégagées de la masse et nudité du crâne sont la marque d'ateliers locaux qui ont fabriqué un grand nombre de têtes en Aquitaine, durant le

haut Empire, celle d'Auch pouvant dater du II^e siècle après J.-C. ⁶⁵

13. Torse de statue féminine (fig. 17 et 18)

Hauteur conservée : 0,15 m ; marbre blanc.

Partie d'une statuette féminine sectionnée au niveau du cou pour la partie supérieure et du nombril pour la partie inférieure. On distingue deux seins et une partie de ventre d'un buste de jeun avec Vénus, découvert à Tocane-Saint-Apre (Dordogne) ⁶⁷, les nombreux fragments de statues

62. E. ESPERANDIEU, *Recueil ...*, II, Aquitaine, n°1045 ; F. BRAEMER, *Le marbre des Pyrénées ...*, p. 191.

63. Une statue de Jupiter découverte à Mézin (Lot-et-Garonne), *Archéologia*, 53, 1972, p. 75 ; J. COUPRY, *Inf. Arch., Gallia*, 31, 1973, p. 468 et fig. 28-29 ; 33, 1975, p. 480 ; M. GAUTHIER, *Inf. Arch., Gallia*, 35, 1977, p. 463.

64. P. SILLIERES, A propos d'une statue de Jupiter récemment découverte à Escornebœuf (Gers), *Bull. Soc. Arch. du Gers*, 74, 1973, p. 9-24.

65. F. BRAEMER, *Le marbre des Pyrénées ...*, p. 183 : datation qu'a bien voulu nous confirmer très récemment M. Braemer.

66. E. ESPERANDIEU, *Recueil général ...*, II, 1302.

67. E. ESPERANDIEU, *Recueil général ...*, II, 8207.



Fig. 16. — Auch (Gers) tête barbue vue de profil (photo J.Lapart)

féminines trouvés à Chiragan (Haute-Garonne)⁶⁸ ou encore la Vénus diadémée, nue debout sur un socle, entourée d'Amour (hauteur totale : 0,75 m) de Saint-Georges de Montagne (Gironde) datée du début du IV^e siècle⁶⁹. On doit citer à part la belle Vénus du Mas-d'Agenais aujourd'hui conservée au musée d'Agen (hauteur : 1,01 m)⁷⁰. Si les statues ou statuette féminines sont donc plus rares, elles sont le plus souvent de très bonne qualité. Le fragment d'Auch appartenait peut-être à une représentation de Vénus seule ou entourée d'autres petits personnages comme à Saint-Georges de Montagne ou Chiragan.

68. L. JOULIN, *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes*, Paris, 1901, pl. X n° 23.D et pl. XIV n° 196.E ; E. ESPERANDIEU, *Recueil général* ..., II, 903.

69. E. ESPERANDIEU, *Recueil général* ..., II, 1244 ; en dernier lieu, F. BRAEMER, L'ornementation des établissements ruraux de l'Aquitaine méridionale pendant le haut Empire et la basse Antiquité, *104^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Bordeaux, 1979, p. 103-146 ; voir p. 116-121.

70. E. ESPERANDIEU, *Recueil général* ..., II, 1259 ; sur une autre statuette, J. MARCADE et L. PRESSOUYRE, Une statuette-portrait romaine en albâtre et marbre au musée d'Agen (Lot-et-Garonne), *Gallia*, XVII, 1959, p. 63-78.

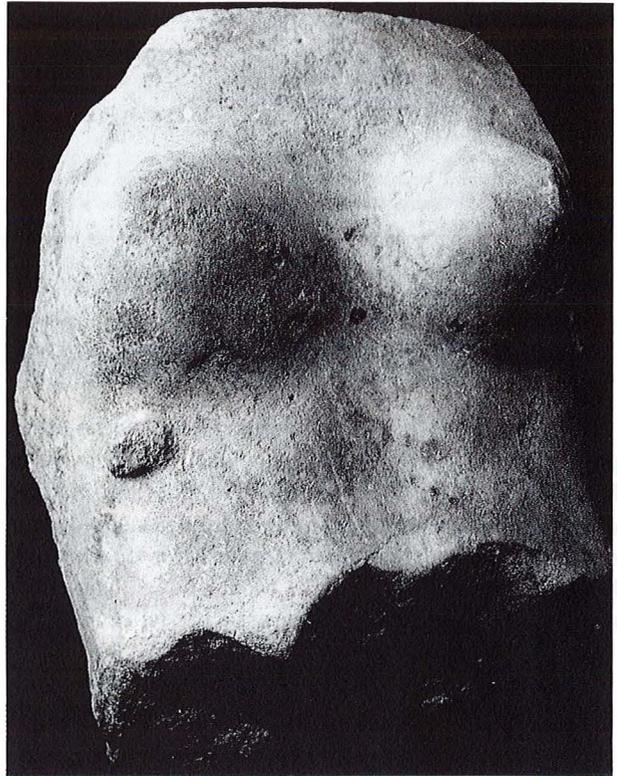
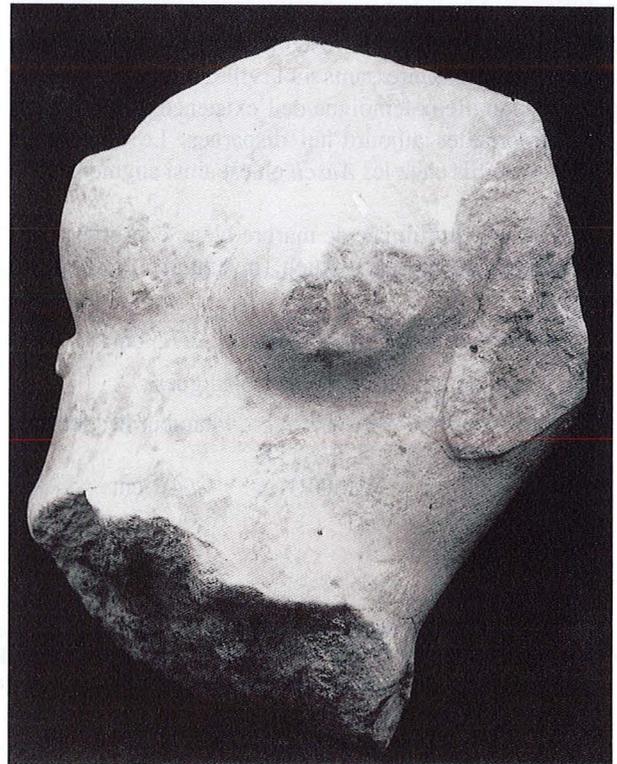


Fig. 17 et 18. — Auch (Gers) buste de statuette féminine (photos E.Cabannes)



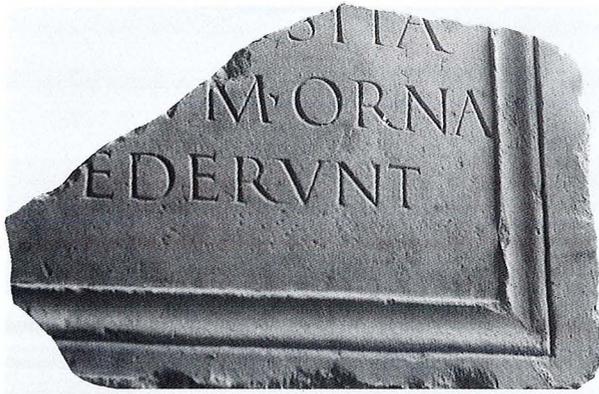


Fig. 19. — Auch (Gers) musée des Jacobins (photo J.Lapart)

Dans la région d'Auch, on doit rappeler la découverte près de Montaut-les-Créneaux, quelques années avant la Révolution de plusieurs statues féminines de marbre, d'époque romaine qu'un prêtre fit détruire à cause de leur nudité. On sait pourtant que grâce au baron de Montaut, l'antiquaire toulousain J.-F. de Montégut était parvenu à récupérer un torse féminin drapé et un bas-relief⁷¹.

II. Les fragments d'inscription inédits du musée d'Auch

Conservés dans les réserves, ils n'ont jamais été étudiés en détail. La provenance auscitaine est presque certaine. Découverts depuis la fin du XIX^e siècle, ils n'ont pas été intégrés dans les grands recueils. Ils apportent pourtant quelques détails intéressants sur la ville antique d'Auch. De plus, chacun d'eux témoigne de l'existence d'inscriptions plus importantes aujourd'hui disparues. Le nombre de textes recueillis chez les *Auscii* en est ainsi augmenté.

14. Plaque moulurée de marbre blanc conservée dans les réserves du musée d'Auch (inventaire n°975 1456) (fig.19)

Dimensions : 53/54 cm ; épaisseur : 7/7,5 cm.

Ce texte comportait au moins trois lignes :

	hauteur des lettres :
[—] STIA	
[— c] VM ORNA	4 / 4,1 cm
[mentis D] EDERVNT	3,6 / 3,7 cm

Pour la première ligne, on distingue le bas d'une courbe qui doit correspondre à un S puis les moitiés inférieures de deux hastes verticales qui pourraient représenter deux I ou plutôt T et I. Le A suivant est bien visible. Les lignes suivantes se restituent en partie. Comme l'ensemble est bien inscrit dans le champ épigraphique, on peut estimer en fonction des lettres que contenait la dernière ligne, à un mètre environ la largeur totale de la plaque. Elle devait être fixée sur un mur de la construction publique (temples ? thermes ? ...) que les donateurs, dont les noms devaient figurer dans les premières lignes, avaient offert à la ville avec une partie de sa décoration. Les lettres de la première ligne permettant peut-être de restituer le mot *ostia* "portes d'entrée", nous renseignent sur la nature du don.

15. Angle supérieur droit d'une plaque de marbre très blanc à grains fins avec une patine jaune pâle, conservée dans les réserves du musée d'Auch (inventaire n°975 1512) et dont le dos est bien lissé (fig.20)

Dimensions : 18,5 x 21,5 cm ; épaisseur : 3,5 cm.

On distingue deux lignes de texte :

	hauteur des lettres
[—] PRO	4,5 / 4,6 cm
[—] IIVIR	4,7 / 4,8 cm

Pour la première ligne, on ne peut affirmer s'il s'agit d'une abréviation⁷² ou plutôt de la fin d'un nom propre. La deuxième ligne de cette inscription, d'écriture moins soignée que la précédente, mentionne un *duumvir*. Ces magistrats se rencontrent normalement dans les cités ayant obtenu le droit latin, ce qui était le cas pour Auch⁷³. Ce privilège permettait à une frange étroite de la population (anciens magistrats et leur famille) d'accéder à la citoyenneté romaine⁷⁴. A Auch, l'existence de *duumvir* n'était attestée que par une inscription fragmentaire, publiée au siècle dernier (*CIL* XIII 446) et dont on n'a pu retrouver qu'un seul élément (fig. 21).

71. J.-F. de MONTÉGUT, Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années 1783, 1784 et 1785, *Histoire et mémoires de l'Académie Royale des Sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 3, 1788, p. 165-295 voir p. 287-289 et pl. XIV n°7 : torse féminin drapé (Diane ?).

72. Abréviation qui pourrait correspondre à *procurator, pro praetore* ...

73. STRABON, IV, 2,2.

74. A ce sujet L. MAURIN, *Saintes antique des origines à la fin du VI^e siècle*, serv. reprod. Université de Lille III, 1981, p. 215-216 et 222 ; M. HUMBERT, Le droit latin impérial : cités latines ou citoyenneté latine ?, *Ktéma*, 6, 1981, p. 207-226.

16. Plaque de marbre conservée dans les réserves du musée d'Auch (inventaire n°975 1467) dont le dos est poli (fig.22).

Dimensions : 16,8/17 x 12/12,5 cm ; épaisseur : 2,5 cm.

On distingue deux lignes de texte :

[—] XVS.T [—]	hauteur des trois premières lettres
	5,8 / 6 cm
[—] DVM [—]	hauteur des lettres
	4,5 / 4,6 cm

Il s'agit de la partie basse d'une plaque ; les lettres DVM appartiennent donc à la dernière ligne du texte. A la première ligne, on lit nettement l'intersection des deux jambages obliques du X. Le V et le S ne posent pas problème. Après le point très bien dessiné, on remarque au-dessus du S une barre horizontale qui doit appartenir à un T, à moins qu'il ne corresponde à un nombre. Comme nous l'a fait très aimablement remarquer M. P. Le Roux, on pourrait restituer la formule *utriusque sexus*. A la deuxième ligne, au bord de la cassure gauche, on suit une haste verticale et à la base l'intersection avec un jambage oblique. L'ensemble pouvant correspondre à un N, on pourrait peut-être restituer le mot *faciendvm*.

17. Plaque de marbre gris dont le dos est poli conservée dans les réserves du musée d'Auch, sans numéro d'inventaire (fig. 23).

Dimensions : 10,1 x 10,2 cm ; épaisseur : 4,1 cm.

On distingue deux lignes de texte :

[—] SIBIE [- -]	on ne peut donner
[—] INGE [—]	la hauteur des lettres

Pour la deuxième ligne, on note au début le haut d'une haste verticale appartenant à un I. A la fin, après le G, on remarque l'intersection d'une haste et d'une barre horizontale correspondant à un E. Toutes ces lettres forment peut-être le *COGNOMEN INGENVVS*. Quant à la première ligne, il serait tentant de restituer les mots SIBI ET mais le E et le I semblent très rapprochés alors qu'il paraît exister une plage lisse après le E.

18. Bloc de marbre conservé dans les réserves du musée d'Auch (inventaire n°975 1526) (fig.24).

Dimensions : hauteur conservée : 12/13 cm ; épaisseur : 19,5 cm. Fragment d'autel dont la façade antérieure comportait une inscription ; le champ épigraphique était limité par une moulure dont il reste une trace à droite de notre fragment.

[—] VI
[—] EILIB
[—] I

On ne peut proposer aucune restitution de ce texte. Le dos de l'autel est simplement épannelé. Sur la côté droit, on remarque la présence d'une patère sculptée en relief.

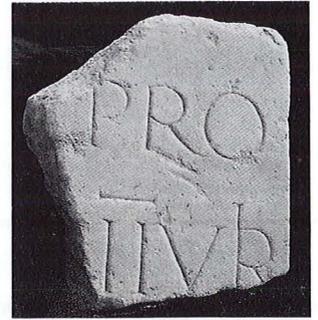


Fig. 20. — Auch (Gers) musée des Jacobins (photo J.Lapart)

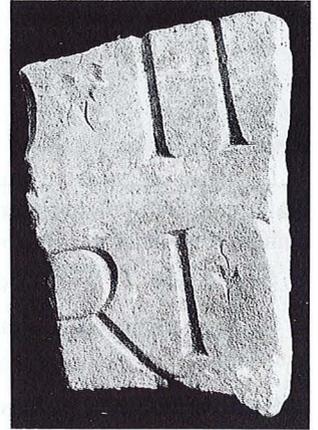


Fig. 21. — Auch (Gers) musée des Jacobins : inscription CIL XIII 446 (photo E Cabannes)

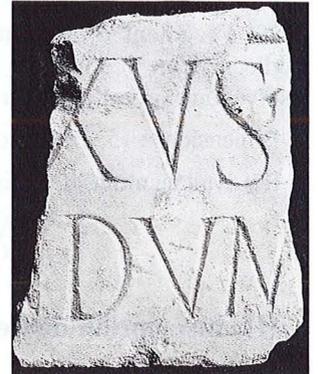


Fig. 22. — Auch (Gers) musée des Jacobins (photo E.Cabannes)



Fig. 23. — Auch (Gers) musée des Jacobins (photo E.Cabannes)



Fig. 24. — Auch (Gers) musée des Jacobins : fragment d'autel (photo J.Lapart)

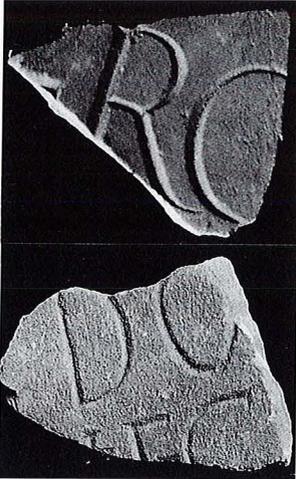


Fig. 25. — Auch (Gers)
musée des Jacobins
(photo E.Cabannes)

Fig. 26. — Auch (Gers)
musée des Jacobins
(photo E.Cabannes)

19. Petit fragment d'une belle plaque de marbre blanc, conservé dans les réserves du musée d'Auch (pas de numéro d'inventaire) (fig. 25).

Dimensions : 11,2 x 10,5 cm ; épaisseur : 2,7 cm.

On ne distingue plus qu'une ligne de texte :

[—] R̄Ō [—] hauteur probable des lettres : 7,1 / 7,3 cm

Belle écriture avec pleins et déliés.

20. Fragment d'une plaque de marbre de qualité médiocre dont le dos n'est pas poli, conservé dans les réserves du musée d'Auch (inventaire n°975 1459) (fig.26)

Dimensions : 15,7 x 10,5 cm ; épaisseur : 2,5 cm.

Il y avait au moins deux lignes de texte :

[—] D̄Ō [—]
[—] ĒC̄ [—]

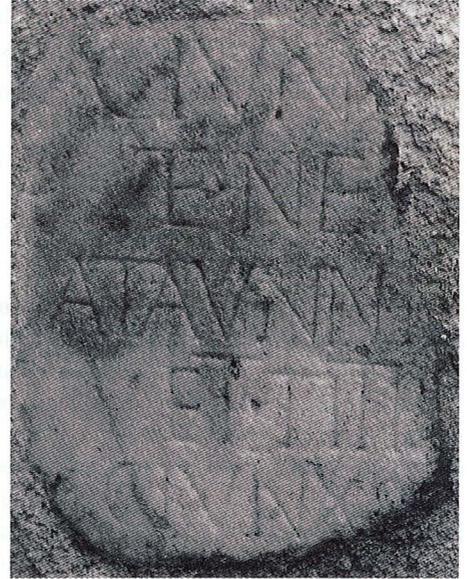
III. Inscription de Pessan près d'Auch

21. Cette inscription a été découverte, il y a de nombreuses années, dans le village de Pessan (canton d'Auch-sud)⁷⁵. Elle est aujourd'hui fixée dans le mur d'une propriété privée, à l'intérieur du village⁷⁶.

C'est une plaque de marbre blanc-bleuté du type de Saint-Béat.

Dimensions : hauteur : 26 cm
largeur supérieure : 17,4 cm
largeur inférieure : 21 cm

Fig. 27. — Pessan (Gers)
collection particulière
(photo J.Lapart)



On ne peut plus mesurer l'épaisseur.

La plaque est incomplète ; il ne reste que la partie gauche du texte qui comporte cinq lignes gravées avec soin, sans traces de lignes de guidage.

L'*ordinatio* est soignée ; les lettres sont très régulières, sans pleins ni déliés. Une longue exposition aux intempéries a émoussé les reliefs.

- Première ligne :

C : arrondi assez régulier ; le haut de la lettre est en partie masqué par le crépi. Puis signe de ponctuation très peu visible. Ensuite, les lettres I et V se lisent sans difficulté.

N : haste de gauche et jambage oblique bien visibles ; le haut de la haste de droite a disparu avec la cassure.

- Deuxième ligne : texte écrit légèrement en retrait

E et T liés : haste verticale qui sert pour le T et pour le E ; la barre horizontale supérieure est tracée plus haut que le N voisin. Ponctuation : point vaguement triangulaire. Les lettres suivantes NE ne posent pas de problème de lecture.

- Troisième ligne : elle est alignée sur la première ligne. Les lettres bien visibles sont toutes tracées à la même hauteur, de façon très régulière. A la fin de la ligne, la haste du I est nette. Un éclat rend moins visible l'intersection de la haste gauche et du jambage oblique.

75. Cette découverte a déjà été mentionnée J. LAPART, *Les cités d'Auch et d'Eauze* ..., t. 2, p. III et 315 et planche 34, P. 339.

76. La propriétaire Madame DALLET-SEMPE nous a assuré que cette plaque avait été trouvée autrefois au village de Pessan, lors de travaux, par son père alors maire de la commune. Il ne s'agit donc pas du fragment signalé au domaine de Labarthe par M. LABROUSSE, *Inf. Arch. , Gallia, XXII, 1964, p. 454* que nous n'avons pu retrouver pour l'instant.

- Quatrième ligne : lettres alignées sur la deuxième ligne. E bien tracé ; le T surmonte nettement les autres lettres. Signe de ponctuation. Le reste de la ligne constitué par les lettres TITI se lit aisément.

- Cinquième ligne : première lettre alignée sur la ligne 1. C.IVN se lit sans difficulté ; lettres régulières de même hauteur.

X : la base droite du jambage oblique a disparu. En fonction de ce qu'il est possible de voir, il semble bien s'agir d'un S.

hauteur des lettres :

C. IVN [—]	40 / 41 mm	
ET. NE [—]	39 / 40 mm	E et T liés
ATAVNNI [—]	39 / 40 mm	
ET. TITI [—]	T : 45 / 46 mm	autres : 38 / 39 mm
C. IVNXS [—]	33 / 34 mm	

On peut proposer la restitution suivante :

A la mémoire de Caius Iunus ... et de son petit-fils ... Ataunus et de Titus ... , Caius Iunus X ... (ou Iunxs ...) a fait faire cette inscription.

La forme ATAVNNVS pourrait être rapprochée de ATANVS (*CIL* XI 6713) et peut-être aussi de ATV... (*CIL* XII 5683)⁷⁷. Il semble que ce soit un nom peu connu jusqu'à présent.

Le nom complet du défunt est difficile à reconstituer. Le gentilice IVNIVS est très connu et se rencontre souvent dans les *indices* du *Corpus*. Une inscription de Rome mentionne même un certain M. IVNNIVS XYSTVS (*CIL* VI 20848). Les *cognomina* commençant par la lettre X sont plus rares ; on peut citer néanmoins XANTHVS (*CIL* XII 5686, XI 6700, X 8056), XYSTVS (*CIL* XI 6713, VI 20848), XANOSSVS (*CIL* XIII 192), XSANTHERMVS (*CIL* XII 4487), XYSTICVS (*CIL* XIII 6428) ...

On pourrait penser également à un nom double d'un

pérégrin C.IVNXS ...

On aurait donc, avec l'alternance S/XS bien connue en Aquitaine, un anthroponyme du type GEREXSO (= GEREXO), ANDEREXSO (= ANDEREXO), OXSON (= OXON) ...⁷⁸.

Une inscription des environs de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) mentionne un HARBELEX IONIXSI F. (*CIL* XIII 173)

Pourtant dans le cas de Pessan, le choix des prénoms et peut-être aussi la qualité de l'épithaphe ferait plutôt préférer la première solution. Il s'agirait alors d'une famille de citoyens peut-être affranchis de fraîche date⁷⁹ et dont l'un conserverait un cognomen de type indigène. On sait que "les indigènes qui obtenaient la citoyenneté romaine, adoptaient les tria nomina. Ils prenaient généralement le nom et le prénom de leur bienfaiteur et transformaient en surnom (cognomen) leur ancien nom indigène."⁸⁰

C.IUNIVS XS ... a pu prendre le nom d'une grande famille romaine dont deux membres très célèbres, M. Iunius Silanus et D. Iunius Brutus, sont mentionnés par César⁸¹. Ce dernier qui commandait la flotte lors du siège de Marseille en 49 avant J.-C. fut promu gouverneur de la Gaule transalpine l'année suivante avant d'être désigné parmi les héritiers de César. On peut penser avec M. Clavel que les *Iunii* gaulois ont pris en recevant la cité, le gentile de gouverneurs, de généraux ou même de légats appartenant à cette grande famille.⁸²

Quoi qu'il en soit, cette inscription est un témoignage supplémentaire de l'importante romanisation des environs de la cité d'Auch et de la région de Castelnaud-Barbarens et de Pessan en particulier⁸³. Elle confirme le fait que, comme semble l'indiquer le toponyme⁸⁴, l'abbaye de Pessan mentionnée dès 817, a été fondée à une date très ancienne sans doute sur un site gallo-romain⁸⁵.

77. M. LOURDES ALBERTOS FIRMAT, *La onomastica personal primitiva de Hispania Tarraconense y Betica*, Salamanca, 1966, p. 401 : ATTANIVS près de Lugo, ATTVNNA (*CIL* II 2160) et ATTVNI gén. (*CIL* II 95)

78. Sur ce problème, voir par exemple L. MICHELENA, *De Onomastica Aquitana, Pirineos*, X, 1954, p. 409-455 voir p. 420-421.

79. Sur le nombre élevé d'affranchis dans la cité d'Auch, M. LABROUSSE, *Inscription romaine découverte à l'hôpital d'Auch*, *Bull. Soc. Arch. du Gers*, LV, 1954, p. 437-365.

80. R. ETIENNE, *Histoire de l'Aquitaine*, p. 79-80.

81. *BG* III, XI, 5.

82. M. CLAVEL, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 592.

83. J. LAPART, *Les cités d'Auch et d'Eauze ...*, t. I, p. 242.

84. Avec *monasterium Peciani* en 817, Pessan viendrait de PECCIVS, m. ; on connaît PECCIA, f., *CIL* III 4775 et PECCIO, m., *CIL* XI 6215 et XII 5208 cf. A. HOLDER, *Alt-celtischer Sprachat*, Leipzig, 1898, t. 2, p. 960-961 ; G. ROLHFS, *Studien zur romanischen Namenkunde*, *Studia onomastica monacensi*, Munich, 1956, p. 105 ; P. SKOK, *Die mit den suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten süd französischen Ortsnamen*, Halle, 1906, p. 118.

85. Sur l'histoire de cette commune et de son abbaye, voir abbé P. GABENT, *Monographie locale de Pessan, abbaye bénédictine, église Saint-Michel abbatiale puis collégiale paroisse et commune depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 1908. Cet ouvrage a été très justement critiqué par Ch. SAMARAN, *Chartes retrouvées de l'abbaye bénédictine de Pessan (IXe-XIe siècles)*, *Recueil d'Etudes*, Genève, Droz, 1978, t. 2, p. 879-885 ; plus récemment R. MUSSOT-GOULARD, *Les princes de Gascogne*, Marsolan, 1982, p. 42.

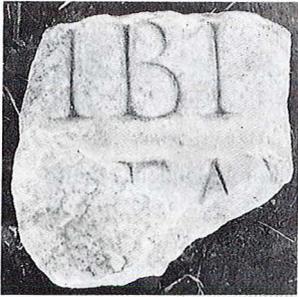


Fig. 28. —
Castelnau-Barbarens
(Gers)
lieu-dit *Sénac*
collection particulière
(photo D.Ferry)



Fig. 29. — Sempesserre (Gers)
lieu-dit Pareilhac collection particulière
(photo J. Lapart)

Fig. 30. —
Castelnau-Barbarens
(Gers)
lieu-dit Monjoly
collection particulière
(photo J. Lapart)



Conclusion

Il nous a paru utile de rassembler et de publier ces différents vestiges antiques qui, malgré l'absence de contexte archéologique, sont d'une grande utilité pour la connaissance d'une modeste cité du sud de l'Aquitaine.

La première partie jette un petit éclairage sur la collection d'un amateur d'*Antiquités* au XIXe siècle. Comme il se doit, il était attiré en premier lieu par les belles pièces : tête de statue, inscriptions ... On a vu qu'il avait acquis aussi un *aureus* de Néron et un *togatus* de grandes dimensions. Pourtant, il ne négligeait pas, semble-t-il, les fragments plus modestes comme les éléments de frise. Il faut souligner qu'il ne s'agit là pour l'instant que d'une très petite partie des remplois contenus dans ce mur. De plus, il faut remarquer que l'inscription n°1 et la frise n°1 sont constituées chacune de deux fragments recollés, découverts en des endroits différents du mur. Sans doute mis au jour complets au XIXe siècle et conservés pour cela par V. Bérot de Cologne, ils ont été cassés par les maçons à la fin du siècle lors du remploi. S'il est un jour possible de poursuivre des investigations dans ce mur, on peut raisonnablement espérer découvrir d'autres éléments intéressants.

Enfin les fragments d'inscriptions récemment retrouvés au musée d'Auch et à Pessan témoignent aussi de l'importance de la romanisation de la région.

Dans tous les cas, la qualité des inscriptions et des sculptures, leur nombre relativement élevé auquel il faut encore ajouter la statuare de la collection Verdier récemment retrouvée et les nombreux éléments signalés au cours de la seconde moitié du XIXe siècle par l'archéologue auscitain Collard dans ses carnets inédits, permettent d'apprécier l'impact de la nouvelle civilisation sur cette cité du sud de la Garonne⁸⁶. Ces restes confirment ce que nous apprennent les textes : obtention du droit latin dès le début du Ier siècle après J.-C.⁸⁷, changement du nom *Elimberis* pour l'appellation prestigieuse d'*Augusta*⁸⁸, plus tard appréciation flatteuse d'Ammien Marcellin⁸⁹.

En l'absence de fouilles, les sculptures et les inscriptions retrouvées nous font approcher du centre politique et religieux de la cité qui devait comporter plusieurs temples et bâtiments publics. Une prospérité certaine des campagnes environnantes et peut-être aussi une position avantageuse sur un axe routier important reliant *Tolosa* et *Burdigala* d'une part et *Aginnum* et *Lugdunum Convenarum* d'autre part, ont certainement privilégié l'épanouissement rapide de pratiques chères aux Romains avec notamment une utilisation abondante des marbres pyrénéens et une assimilation précoce de la nouvelle civilisation⁹⁰.

86. La cité d'Auch est la seconde cité après Saint-Bertrand de Comminges pour le nombre d'inscriptions cf. M. LABROUSSE, *La Gascogne avant la Gascogne* ..., p. 43. On peut ajouter qu'on trouve encore régulièrement des inscriptions dans cette région cf. G. FABRE et J.-M. LASSURE, Découverte d'un autel votif gallo-romain à Tasque (Gers), *Bulletin Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 1978/79, p. 39-46 et G. FABRE et J.-M. LASSURE, Note sur trois inscriptions gallo-romaines découvertes dans le Gers, *Revue de Comminges* XCVII, 1984, p. 457-464. On peut ajouter : — Sempesserre-Pareilhac : plaque de marbre blanc, 18,5 x 14,5 x 4,5 cm, [—] S FIL E [—] / [—] ILIAE [—] (fig. 29) ; — Castelnau-Barbarens Monjoly : plaque de marbre blanc, 12 x 10,7 x 2,1 cm, [—] VIV [—] / [—] NVS — (fig. 30).

87. voir ci-dessus notes 73 et 74.

88. C. PTOLEMEE, *Géographie*, liv. II, ch. 7, éd. C. Muller, Paris, 1883, t. I, p. 206 ; M. ROUCHE, Le changement des noms des chefs-lieux de cité en Gaule au Bas Empire, *Mémoire Soc. Nat. Antiquitaires de France*, IV, 1968, p. 47-64 ; Ch. GOUDINEAU, P.-A. FEVRIER et M. FIXOT, Le réseau urbain, dans G. DUBY, *Histoire de la France urbaine, La ville antique*, Paris, 1980, p. 99.

89. AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, éd. E. Galletier, Paris, Belles Lettres, 1968, t. I, liv. XV, § 14 : "la Novempopulanie doit son lustre à Auch et à Bazas".

90. Je dois remercier Mme Odile Bordas conservatrice du Musée d'Auch, pour son excellent accueil et Mme E. Cabannes qui a bien voulu réaliser de nombreuses photographies qui illustrent cette étude.